



Réussir l'élevage des génisses laitières, de la naissance au vêlage



Groupe
interrégional
Génisses laitières
du Grand Ouest

Sommaire

● Analyser sa situation	5
Identifier les marges de progrès pour optimiser la carrière des vaches	6
Évaluer le taux de mortalité des veaux dans son élevage	7
A quel âge puis-je faire vèler mes génisses ?	8
● Calculer le coût et choisir une stratégie de renouvellement ..11	
Déterminer le coût alimentaire de ses génisses	12
Les charges opérationnelles : passer à l'action pour les maîtriser	15
Connaître son coût de renouvellement	16
Un coût de renouvellement très dépendant du coût des génisses	18
J'éleve toutes mes génisses	20
J'éleve juste le nombre de génisses qu'il me faut	21
Je n'éleve aucune génisse	22
Comparer l'intérêt économique des stratégies de renouvellement	23
● Maîtriser le développement des génisses	25
Le vêlage à 24 mois	26
Le vêlage tardif	27
Vêlages précoces et tardifs : quelles différences ?	28
Le développement des génisses : des étapes clés	30
Des repères de poids pour tenir les objectifs	32
La mesure du gabarit des génisses	33
D'autres repères	34
Je valorise mes mesures	35
Faire des lots homogènes	36
● Réussir la conduite des génisses de 0 à 6 mois	37
Le logement des veaux	38
Nettoyage, désinfection, vide sanitaire	40
Premiers soins au veau et écornage	41
Le colostrum	42
Les diarrhées chez le veau	44
Les problèmes respiratoires chez le veau	45
Pour un bon déroulement de la phase lactée	46
Le lait entier, en 1 ou 2 repas	47
L'aliment d'allaitement, en 1 ou 2 repas	48
Les autres plans lactés possibles	49
Une alimentation solide dès 8 jours d'âge	50
Les concentrés : tous les choix sont possibles	51
Le sevrage	52
● Optimiser la conduite hivernale des génisses de plus de 6 mois 53	
Bien choisir ses aliments	54
Complémenter selon le fourrage et l'objectif de croissance	56
Des fourrages alternatifs	58
Simplifier la distribution des rations	59
Observer les animaux	60
● Maîtriser le parasitisme	61
Les strongles digestifs et respiratoires	62
Développer une immunité contre les strongles	63
Le traitement contre les strongles	64
Les autres parasites internes	65
Les autres parasites	66
● Faire pâturer les génisses	67
Principe du pâturage des génisses	68
La gestion des parcelles et de la pousse de l'herbe	69
La gestion de la mise à l'herbe	70
La gestion des complémentations	71
Le pâturage hivernal	72
Le pâturage et les conditions de travail	73

Réduire l'âge au vêlage et optimiser la conduite

Age au premier vêlage et coût de renouvellement dans le Grand Ouest

Tri sur l'âge au vêlage	1/4 tardif	Moyenne	1/4 précoce
Age au premier vêlage (mois)	33,5	29,4	26,0
Coût de renouvellement (€/1 000 l)	29	22	16

Source : Réseaux d'Élevage Lait Bretagne et Pays de la Loire - 110 exploitations - Année 2010/2011

En 2010-2011, les génisses ont vêlé en moyenne à 26 mois pour les vêlages les plus précoces et à 33,5 mois pour les vêlages les plus tardifs. Le coût de renouvellement varie de 16 à 29 €/1 000 l.

Un éleveur qui choisirait de réduire de 33 à 26 mois l'âge au 1^{er} vêlage pourrait améliorer son coût de renouvellement de 13 €/1 000 l, sous réserve de bien maîtriser la conduite alimentaire et le suivi des croissances.

Maîtriser le taux de réforme

Taux de réforme et coût de renouvellement dans le Grand Ouest

Tri sur le taux de réforme	1/4 élevé	Moyenne	1/4 faible
Taux de réforme (%)	39	26	14
Coût de renouvellement (€/1 000 l)	28	22	15

Source : Réseaux d'Élevage Lait Bretagne et Pays de la Loire - 110 exploitations - Année 2010/2011

Plus le taux de réforme augmente, plus le coût de renouvellement s'accroît. Ce critère doit être analysé sur plusieurs campagnes pour être représentatif de la conduite d'élevage. Un troupeau en croissance aura un taux de réforme plus faible.

La maîtrise du taux de réforme, en prenant une marge de sécurité, passe par :

- une analyse des différentes catégories de réformes : subies et donc obligatoires (immédiates ou différables) ou choisies du fait des priorités de conduite du troupeau
- une planification des dates de sorties (en début de campagne, en septembre et décembre) en listant les vaches concernées pour anticiper et ajuster en fonction des livraisons de lait
- une prise en compte de l'évolution possible du quota.

La stratégie d'élevage des génisses ne doit pas conduire à réformer plus que nécessaire, au détriment de la longévité des animaux. Plusieurs stratégies sont possibles, avec chacune leurs intérêts et leurs limites (voir pages 20 à 23).

Le vêlage à 24 mois

> Les génisses laitières sont capables de vêler dès l'âge de 2 ans, à condition d'être alimentées en cohérence avec cet objectif.

Intérêts

- Gagner du temps pour obtenir une vache laitière.
- Baisser l'effectif de génisses présentes pour un taux de renouvellement identique.
- Réduire le chargement animal sur l'exploitation.
- Conserver les mêmes périodes de vêlage.
- Diminuer le temps de travail.
- Utiliser moins de bâtiments pour le logement des génisses.
- Bénéficier plus vite du progrès génétique.
- Avoir moins de surface fourragère pour l'élevage des jeunes.
- Produire plus de lait par jour de vie de l'animal.

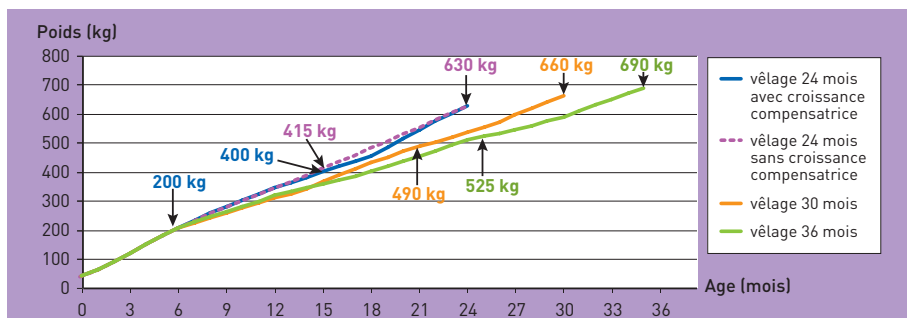
Limites

- Conduit à un développement corporel moindre en 1^{re} lactation.
- Nécessite parfois un apport supplémentaire de concentrés pour atteindre les objectifs de croissance.

Conditions de réussite

- Bien maîtriser la phase d'élevage de la naissance à 6 mois.
- Réaliser une croissance soutenue pour obtenir des génisses suffisamment développées à l'insémination et au vêlage.
- Être vigilant pour éviter tout ralentissement de croissance.
- Vérifier régulièrement les performances des animaux via des mesures de suivi.

Courbes de croissance des génisses laitières selon l'âge au vêlage, pour un poids vif adulte de 700 kg



Source : Institut de l'Élevage, 2010

Le logement des veaux de 0 à 3 semaines

> L'objectif est d'assurer le confort et la santé des veaux pour obtenir de bonnes croissances, éviter les problèmes sanitaires et faciliter le travail de l'éleveur.

L'emplacement du logement

Le logement des veaux doit être idéalement :

- positionné à proximité de la laiterie et des box de vêlage
- orienté de préférence à l'est/sud-est
- situé dans un bâtiment indépendant de celui des vaches.

Les cases individuelles et collectives seront situées dans des endroits séparés. Les veaux mâles vendus à 15 jours peuvent être élevés à l'écart dans des niches individuelles extérieures, afin d'éviter tout contact extérieur pour les femelles.

Loger les jeunes veaux en cases individuelles



La case individuelle en bâtiment fermé (ou semi-ouvert) ou la niche individuelle extérieure sont différentes solutions possibles. Elles répondent à la réglementation sur le bien-être :

- pas de veau attaché, ni de muselière
- des largeurs et longueurs minimales
- un contact visuel entre animaux, avec possibilité de fermeture en cas de problème sanitaire.

Concevoir ses cases individuelles

- Pour les parois, choisir des matériaux "chauds ou isolants" et facilement lavables : bois, PVC recyclé ou matériaux composites.
- Pour le sol, le caillebotis permet une litière saine et facilite le curage. Il sera posé sur un sol bétonné avec une pente vers l'arrière pour l'évacuation des jus.

Le logement individuel du veau permet une ambiance saine, apporte confort et bien-être, facilite la surveillance et évite la propagation des maladies.





Ce guide a été
réalisé par



Avec l'avis des Groupements de défense sanitaire (GDS)
de Bretagne

Avec le soutien financier de



Investing in Opportunities



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

